
Facteurs explicatifs du non remboursement des crédits octroyés aux très petites entreprises agricoles par les micros finances : Cas de la MUFEC au Togo

Kokou ADALESSOSI¹

Mots clés:

Financement

Entreprise agricole

Microcredit

TPE

Microfinance

RÉSUMÉ

L'entrepreneuriat agricole est considéré comme un vecteur potentiel du développement de l'économie d'un pays. Cette étude vise à analyser les facteurs déterminants du non remboursement des crédits octroyés aux TPE agricoles par les microfinances. Nous avons opté pour l'approche qualitative et celle quantitative (modèle de probit) à travers des entretiens, des observations et l'administration d'un questionnaire auprès 60 d'entrepreneurs contractant du crédit à la Mutuelle Femme Epargne et Crédit (MUFEC). Les résultats de nos estimations révèlent que la diversification de source de revenu de l'entrepreneur, le détournement de l'objet du contrat de crédit et l'activité agricole sont des facteurs déterminants du non remboursement de crédit agricole.

© 2024 RAG – Tout droit réservé.

Adresse de correspondance de l'auteur :

1. pascaladalessossi@yahoo.fr, Enseignant -chercheur, Université de Kara, BP 43

INTRODUCTION

Au Togo, la problématique de l'emploi et de l'insertion des jeunes est une préoccupation du gouvernement. Nombreux sont les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi chaque année. Ce qui donne place au chômage grandissant. Au regard de cette situation, la jeunesse togolaise pour trouver de l'emploi est obligée de se tourner vers l'entrepreneuriat (Verstraet, 2003) en général et celui agricole en particulier, d'autant plus que l'agriculture se trouve être le secteur à fortes potentialités de croissance économique recouvrant un large éventail de filières qui constituent un levier d'emploi pour les jeunes.

Mais ce secteur éprouve des difficultés de financement de ses activités alors même qu'il occupe près de 70%¹ de la population en milieu rural (Roppa, 2018). Or le financement du secteur agricole a des caractéristiques et des contraintes spécifiques qui le rendent complexe. Une des premières spécificités est liée au caractère risqué des activités agricoles. En effet, elles dépendent de différents facteurs externes comme les aléas climatiques, sanitaires et économiques qui restent très peu maîtrisables. Les revenus agricoles sont donc soumis à des variations plus ou moins importantes. A cela s'ajoute le problème de saisonnalité des activités et donc la concentration des revenus à certains moments de l'année. La difficile mobilisation de l'épargne et la diversité des besoins en financement des exploitations sont également des sources de difficultés pour le financement agricole. Le budget de l'exploitation agricole est souvent étroitement imbriqué dans le budget global du ménage. Aussi, les besoins de financement des activités côtoient les besoins pour la consommation, l'éducation et les besoins sociaux.

Face à ces contraintes enregistrées en milieu agricole, le secteur bancaire ne répond que très peu à cette demande. Le secteur de la microfinance a, quant à lui, pris beaucoup d'ampleur depuis les années 1990, et tente d'y répondre au mieux. C'est ainsi que depuis le milieu des années 1990 où le microcrédit a pris son élan, plusieurs stratégies en faveur de l'agriculture

¹ http://roppa-afrique.org/IMG/pdf/004-synthese_regionale-v5_bdef.pdf

ont été élaborées. Le microcrédit consiste à l'attribution des prêts de faibles montants à des entrepreneurs qui ne peuvent pas ou qui éprouvent des difficultés d'accéder aux prêts bancaires classiques. Selon Abalo, Varela & Manzano (2007), le microcrédit se propage surtout dans les pays en voie de développement où il permet le développement des microprojets en favorisant l'activité et la création de richesses. Le rapport (FENU/PNUD, 2007) indique que les agriculteurs et les éleveurs ont unanimement déclaré que grâce aux microcrédits, leurs activités sont rentables, alors que les praticiens de la micro finance sont réticents à financer l'agriculteur à cause des risques liés à ce secteur d'activité.

L'analyse de la question du financement de l'agriculture se développe dans un contexte de libéralisation des économies agricoles. Des analyses mettant en évidence cette question sont faites spécifiquement en Afrique de l'Ouest. En 2002, un séminaire international sur la question est organisé par le CIRAD² et CERISE. Ce séminaire souligne au préalable le manque d'accès au financement qui reste une entrave importante au développement des exploitations agricoles. Pourtant, les entrepreneurs dits agricoles ont des besoins réels tels que : l'intensification de l'agriculture, sa modernisation, ses innovations techniques et organisationnelles (Wampfler, 2002). L'Etat pour faire face à ce problème de financement du secteur agricole, a créé des fonds de garantie pour soutenir les institutions de microfinance (IMF) afin de faciliter le financement du secteur agricole.

A ce jour, plusieurs programmes ont été mis en place par le gouvernement togolais pour financer et soutenir le secteur agricole dont les microcrédits octroyés aux PME. Entre autres on peut citer l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF)³ mise en place depuis 2008 sous forme d'un dispositif excitant le financement des micro-entrepreneurs surtout agricoles. Il y a également le Projet d'appui au Mécanisme incitatif de financement agricole (ProMifa) lancé par le gouvernement togolais le 5 Juillet

² <https://agritrop.cirad.fr/509938/>

³ <https://dev.anpgftogo.org/presentation/>

2019⁴. Malgré ces efforts, force est de constater que près de 10% seulement de ces entrepreneurs arrivent à rembourser leurs crédits dans les délais conclus sans difficultés (Abdou, 2010). Les encours totaux de crédits des systèmes financiers décentralisés (SFD) au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'élèvent à 1.159.912 millions FCFA au 31 décembre 2017 contre 1.650.171 millions de FCFA au 31 Décembre 2020 . Soit une augmentation de près de 491.000 millions de FCFA (42%) entre 2017 et 2020 (BCEAO, 2017, 2020⁵) Au Togo, ils s'élèvent à 177.731 millions au 31 Décembre 2020 dont près de 14.000 millions de crédit en souffrance en 2020, et plus précisément des crédits de la Mutuelle Femme Epargne et Crédit (MUFEC) s'élèvent 178 845 000 FCFA de crédit de court terme octroyés en 2017 contre plus de 195 millions en 2020, les crédits en retard s'élèvent à 105 311 000 FCFA (soit un taux de remboursement de 41,11%) contre 128 millions FCFA (MUFEC, 2019, 2020). Plus, de 50% des crédits octroyés par la MUFEC sont tombés en situation d'impayé. Ceci explique la forte persistance du problème de non remboursement dans l'octroi des crédits.

Dans certains cas, ces institutions sont obligées de menacer avant que ces entrepreneurs ne remboursent leurs crédits. Dans d'autres cas, ces derniers ne les remboursent pas du tout. Pourtant, composées en majorité de Mutuelles, ces institutions fonctionnent essentiellement à partir des fonds issus de l'épargne des autres clients et des intérêts issus des prêts remboursés. Le non remboursement des crédits par certains entrepreneurs, empêche d'autres d'accéder à leur épargne et menace donc la survie des institutions de microfinance (Adalessossi, 2024). Ainsi, le crédit est une opération financière sérieuse qui doit être remboursé de façon à garantir la pérennité du système bancaire de crédit (Oubraham, Bédrani & Belhouadjeb (2021). Alors qu'une bonne performance en matière de remboursement est cruciale pour la pérennité de l'entreprise et l'élargissement de l'accès aux services financiers (crédit

⁴ <https://www.republiquetogolaise.com/agro/0507-3329-le-projet-d-appui-au-mifa-officiellement-lance-ce-vendredi-300-000-beneficiaires-cibles>

⁵ <https://www.bceao.int/fr/publications/etudes-realisees-dans-le-secteur-de-la-microfinance>

(Oubraham, Bédrani, Belhouadjeb 2021). Or, dans le contexte informationnel caractéristique des pays de l’Afrique subsaharienne, les prêts octroyés par les IMF sont de plus en plus risqués. Ces difficultés sont retracées par la littérature financière. De nombreuses recherches théoriques (Ghatak, 1999) et empiriques (Godquin, 2006; Mayoukou, 2003; Honlonkou et al. 2006) ont été réalisées sur le sujet du remboursement dans les pays en développement, mais très peu de ces recherches ont concerné les emprunteurs agriculteurs en Afrique et plus particulièrement au Togo. A notre connaissance aucune de ces études ne s’est intéressée aux problèmes de remboursement des emprunteurs agriculteurs dans les institutions de microfinances (IMF) au Togo.

Face à cette situation, il est donc important d’analyser les facteurs qui jugulent le remboursement des crédits octroyés par les IMF et de chercher des pistes de solutions pour remédier à cette situation. Ceci nous amène à la question générale qui suit: quelles sont les facteurs explicatifs du non remboursement des crédits accordés aux TPE agricoles? Et plus spécifiquement, quels sont les facteurs internes aux TPE agricoles expliquant le non remboursement des crédits? Comment l’environnement externe peut-il influencer le non remboursement des crédits chez les TPE agricoles?

L’objectif général de notre article est d’identifier les déterminants du non remboursement des crédits octroyés aux TPE agricoles. Plus spécifiquement, il convient de mettre en évidence les caractéristiques de l’entreprise comme facteurs déterminants du non remboursement du crédit; et d’identifier les facteurs externes à l’entreprise susceptibles de retarder ou juguler le remboursement des crédits. De ces objectifs en découlent des hypothèses suivantes: les caractéristiques socio-économiques de l’entrepreneur influencent significativement le remboursement des crédits; les conditions d’accès au crédit influencent le non remboursement.

Cet article vient combler le vide dans la littérature de la finance inclusive et plus particulièrement en ce qui concerne les difficultés de remboursement des TPE agricoles emprunteurs. La particularité de cet article réside dans le fait que nous avons tenu compte des types d’activités dans notre étude contrairement aux études antérieures et que aussi l’étude

porte uniquement sur les emprunteurs agricoles et IMF finançant en grande partie les activités agricoles. Le reste de l'article est organisé comme suit. La section 1 passe en revue la littérature, la section 2 présente la méthodologie de la recherche, les résultats sont présentés dans la section 3. La discussion des résultats est faite dans la section 4, Avant la conclusion de l'étude.

1. Revue de la littérature

Notre étude tire essence des théories d'intermédiation financière, de la rationalité limitée et de l'asymétrie d'information. S'agissant de l'intermédiation en microfinance, l'IMF s'engage à offrir un taux d'intérêt plus avantageux pour le prochain prêt, si l'emprunteur rembourse dans les délais. La compréhension et l'analyse de ce phénomène sont facilitées par le modèle construit par Sharpe (1990) qui met lumière les répercussions de l'avantage informationnel que procurent les relations de clientèle avec une banque. S'agissant de la théorie de rationalité limitée, l'incertitude qui caractérise la valeur de la créance dès la signature du contrat de crédit limite naturellement la rationalité du créancier dans une relation de crédit. Ainsi, la hiérarchie de l'entreprise peut mettre une coordination en place pour juguler le phénomène d'opportunisme. La rationalité limitée et l'opportunisme sont naturellement présents entre deux acteurs, ce qui explique l'origine directe des coûts de transaction entre ces derniers (emprunteur et prêteur). En ce qui concerne l'asymétrie d'information, il est clair que l'information dans la relation de crédit est distribuée de manière asymétrique, que celle-ci soit intermédiée ou non. Il est compréhensible que l'emprunteur ait une meilleure connaissance que le prêteur définit des paramètres qui vont déterminer la rentabilité effective du projet, puis influencer le partage des revenus (Lobez, 1997). Plusieurs facteurs sont mis en exergue dans la littérature comme déterminants du remboursement de crédit. Parmi ces facteurs, on a l'asymétrie d'information, les facteurs liés aux conditions d'octroi de crédit, les facteurs liés aux caractéristiques de l'entrepreneur et aussi des facteurs externes (catastrophes naturelles, problème d'écoulement des produits,

etc.

1.1. Les facteurs liés à l'environnement du marché des capitaux

L'asymétrie d'information est le principal facteur qui peut valablement influencer le remboursement d'une dette. Selon Varian (1992), on parle d'asymétrie d'information lorsqu'un agent économique est mieux informé qu'un autre sur ses propres caractéristiques et les actions qu'il va entreprendre. Lamine (1999) met aussi l'accent sur l'asymétrie d'information. D'abord, il remet en causes l'idée selon laquelle les groupes de crédit agricole ont un avantage comparatif par rapport à la banque sur l'accès aux informations des clients. Son étude est focalisée sur le secteur agricole plus précisément, les causes de non remboursement des groupes solidaires. Il constate que l'asymétrie de l'information serait augmentée dans le groupe parce que l'évaluation de l'accès au futur prêt des membres du groupe, leur degré de tolérance, la volonté d'appliquer les pressions sur les pairs constituent également des informations privées. Ce problème universel connaît une acuité dans les pays en développement où les micro-entreprises relèvent pratiquement du secteur informel (Lanha 2001).

Holonkou, Acclasto & Quenum (2001) ont réalisé une étude sur la problématique de remboursement de crédit dans les systèmes financiers décentralisés (SDF) et garantie des prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin. Ils ont conclu que la performance des IMF en matière de remboursement est liée aussi bien aux caractéristiques des caisses (caractéristiques du gérant, supervision adéquate après l'obtention du crédit), aux activités financières qu'aux caractéristiques des clients (sexe, proximité géographique de la caisse, type de garantie, volume d'activités, l'expertise accumulée dans l'activité à financer et la taille de l'emprunt). Quand il y a une situation d'information imparfaite et asymétrique entre les banques et les emprunteurs, les derniers sont privilégiés car ils ont une meilleure information sur leur propre risque de défaillance (Voukeng, 2016).

Toutefois, c'est l'entrepreneur qui est le seul à savoir dans quelles activités il va investir les fonds octroyés. D'ailleurs, le manque d'information fiable sur les entrepreneurs et leurs projets est la cause essentielle du rationnement du crédit. Les situations d'information

incomplète conduisent à des problèmes d'aléa moral et de sélection adverse. Honlonkou et al. (2006) ont fait une étude sur 900 emprunteurs dans certaines institutions de microfinance béninoises. Ils n'ont pas trouvé d'association significative entre le genre, l'âge et le niveau d'instruction; plutôt ont trouvé une influence positive et significative sur la performance de remboursement. Ils ont prouvé que l'expérience dans le domaine réduit le risque du non remboursement du crédit. De plus, le sexe, la proximité géographique de la caisse, le type de garantie, le volume d'activités, l'expertise accumulée dans l'activité à financer et la taille de l'emprunt sont des caractéristiques des emprunteurs qui peuvent influencer le remboursement. Nzongang, et al. (2010), Akerlof (1970); Stiglitz & Weiss (1981); Hugon (1996), Conning (1997), Morduch (2000) ont attribué le risque de non-remboursement des microcrédits à l'asymétrie de l'information qui existe entre les prêteurs et les emprunteurs. Dans leurs études, ils trouvent aussi l'âge de l'entreprise comme un facteur de remboursement liée à l'emprunteur. Hudon & Ouro-koura (2008), Elloumi & Kammoun (2013), Nzongang et al. (2013) et Wamba et al. (2015) ont regroupé les facteurs affectant le non remboursement en trois groupes notamment les facteurs liés aux caractéristiques de l'entrepreneur, les facteurs liés aux caractéristiques du crédit et ceux liés aux IMF. Elegbede (1999) et Soglohoun et Lontchedji (2000) ont identifié plusieurs causes de non remboursement parmi lesquelles on peut citer la pression exercée par les membres élus sur les techniciens (le gérant et son personnel) pour les obliger à octroyer des prêts à des clients ne remplissant pas toutes les conditions de solvabilité, le manque de suivi des projets financés, l'insuffisance des montants de crédit pour financer les projets, les périodes de décaissement inappropriées, le détournement des crédits pour la consommation ou le remboursement des usuriers et la perception du financement public dit « argent froid » parlant des crédit où l'Etat intervient pour faciliter l'accès des crédits aux petits entrepreneurs du secteur agricole.

L'étude menée par Honlonkou et al. (2001) a montré que le nombre d'années d'expérience d'un gérant dans une caisse influence négativement le taux de remboursement. Ceci propose qu'une politique efficace de rotation du personnel peut être productive dans une IMF

comportant plusieurs agences ou bureaux; que le gérant de la caisse devrait avoir une qualification lui permettant de mieux mener une étude avec rigueur sur la rentabilité des projets avant l'octroi de crédit et ceci booste la performance en matière de remboursement du crédit. Honlonkou et al (2006) concluent que la nature de la garantie, le montant du dépôt initial et le nombre d'expériences antérieures de l'emprunteur avec la caisse influencent significativement la performance de remboursement. Wamba et al. (2008) ont trouvé que les titres de propriété foncière et matérielle ont une influence significative sur la performance du remboursement.

Des travaux empiriques ont été réalisés dans ce même sillage. La littérature a prouvé que les causes de non remboursement ne sont pas seulement liées à l'entreprise bénéficiaire du crédit mais aussi liées à l'institution de financement. Les travaux empiriques de Honlonkou et al. (2006) ont montré à travers le modèle Tobit que les caractéristiques de l'emprunteur et les caractéristiques du gérant déterminent la performance de remboursement de crédit. Le taux d'endettement (56%) montre que les crédits demandés sont relativement importants par rapport au chiffre d'affaires annuel. ceci remet en cause l'argument de la faiblesse de crédit octroyé avancée par certains emprunteurs. Soglohoun (2008) dans ces travaux empiriques, a identifié les causes de non remboursement des crédits par la méthode d'enquête envisagée à travers les outils de mobilisation de données. L'étude portait sur 300 dossiers de crédits passés en contentieux. Il trouve que 61% des dossiers étudiés sont passés en contentieux à cause de la mauvaise gestion du crédit par le client (pertes récurrentes et problèmes de rentabilité), 24% sont passés en contentieux à cause du surendettement du client (multiplication d'emprunt) et 15% à cause des changements brusques d'activités et des tensions au sein de l'entreprise.

1.2. Les facteurs liés à l'institution de microfinance

Nzongang, Djoutsawamba & Nimpa (2014) ont indiqué que les déterminants des impayés liées à l'institution de microfinance sont le montant du prêt, la durée et la visite de l'agent du crédit lors de la période du remboursement. Soglohoun (2008) a montré que 79% des dossiers

doivent également leurs causes au gérant des institutions de financement. Ses résultats montrent que 84% des Chargés de prêts interrogés estiment que la méthode actuelle d'analyse des dossiers de crédits comporte des insuffisances et 16% affirment qu'elle est satisfaisante; 68% des Chargés de prêts interrogés affirment que la technique d'évaluation des garanties n'est pas une bonne méthode et 32% estiment que c'est une méthode acceptable. De l'analyse précédente, il ressort que 32% des Chargés de prêts acceptent mettre en place un crédit à des clients malgré leur surendettement ou leur existence dans d'autres IMF, 32% ont évoqué le fait qu'ils reçoivent des pressions de la part du supérieur hiérarchique pour mettre en place des crédits à des clients non finançables et 36% ont affirmé avoir monté et mis en place au moins une fois un crédit par complaisance.

De ce qui précède, on peut résumer que les principales causes évoquées par l'auteur demeurent la mauvaise étude des dossiers de crédit, le laxisme dont font preuve certains chargés de prêts dans la mise en place des crédits, le financement des clients déjà très endettés dans d'autres institutions, la mise en place de crédits fictifs, l'incompétence de certains chargés de prêts qui ne maîtrisent pas les techniques d'instruction de certains dossiers de crédit, les études de dossiers assorties de complaisance, l'estimation difficile de la valeur réelle des garanties (sûretés réelles), le manque de solidarité entre les membres de certains crédits de groupe, l'inadéquation de certaines garanties acceptées par les chargés de prêts contrairement aux exigences de l'institution, l'absence de mesures juridiques de réalisation des garanties.

1.3. Les facteurs liés à l'entreprise

Les travaux de Soglohoun (2008) ont montré que les causes du non remboursement lié à une entreprise dépendent de trois éléments essentiels notamment le secteur d'activité, la situation financière et les dirigeants. En ce qui concerne le secteur d'activité, il est stipulé qu'un mauvais choix de l'activité principale d'une entreprise peut aboutir à des investissements utopiques ou sans lendemain. Il peut s'agir d'un secteur trop concurrentiel ou qui présente très

peu d'intérêt. L'avenir d'une telle entreprise est sous menace et les chances du paiement d'un crédit sont très faibles. Pour les dirigeants d'entreprise, les causes qui leur sont imputables proviennent soit de leur compétence technique (mauvaise gestion), soit de leur moralité (détournement des crédits bancaires à des fins personnelles qui peut faire courir l'entreprise et l'institution à de grands risques). Nzongang, Djoutsawamba & Nimpa (2014) ont montré que les déterminants des impayés liés à l'emprunteur sont son âge et son revenu complémentaire. Du point de vue empirique, Nzongang, et al. (2010) ont utilisé un modèle économétrique Logit en vue de mettre en évidence les facteurs déterminants du taux d'impayés des crédits par l'entrepreneur. Il ressort de leurs résultats qu'il existe une relation entre l'âge des femmes qui ont recours aux microcrédits à la MUFFA et l'existence de revenus supplémentaires qui influence négativement et significativement le taux de défaillance dans les remboursements à la MUFFA. L'existence d'une relation significative entre l'âge et le niveau des impayés vient contredire les résultats trouvés par Lanha (2002) et Honlonkou et al. (2006). L'étude a aussi montré que la durée de remboursement de crédit, le montant de crédit accordé et la visite pendant la période de remboursement influencent la performance de remboursement. Les études de Hudon & Ouro-koura (2008) ont montré que les facteurs contingents du taux de remboursement, sont les types de prêts, la distance entre le lieu de résidence des clients et le siège de l'institution et l'objet du crédit. gnanogh Zahoui & Roche (2016) ont évalué à l'aide d'un modèle Probit les facteurs expliquant le remboursement des prêts par les emprunteurs agriculteurs du sud-ouest de la côte d'Ivoire. Les résultats de leur étude montrent que les facteurs liés aux emprunteurs (âge, type de culture, taille des ménages), mais également à l'institution (forme du prêt, rang de crédit, taux d'intérêt, l'objet du crédit et la garantie foncière) déterminent le taux de remboursement au niveau des agriculteurs. Après avoir analysé les déterminants de l'offre des crédits agricole des microfinances burundaises, Nsengiyumva, Manirakiza & Nimubona (2018) montrent que les IMF, comme toute autre institution financière, tiennent compte du risque de l'emprunteur agricole avant de lui accorder de microcrédit. Egalement, ces IMF pénalisent les exploitants individuels et ne s'intéressent ni au statut de l'exploitant ni au lieu de l'exploitation.

En somme, la littérature a fait cas de plusieurs variables qui influencent le défaut de remboursement des crédits mais la plupart des recherches n'ont pas pris en compte des variables comme le type d'activité, la difficulté d'écoulement des produits si on parle des caractéristiques de l'entreprise. Dans notre étude, nous avons tenu compte de ces variables pour analyser leurs effets sur le phénomène de non remboursement des petites entreprises agricoles au nord du Togo. La section qui suit nous amène à aborder la méthodologie de notre recherche

2. Méthodologie de la recherche de terrain

2.1. Technique de collecte des données

La population cible de cette présente étude est constituée des personnes appartenant aux différentes parties prenantes notamment les entrepreneurs agricoles, les agents de crédit de l'institution de la microfinance. Les entrepreneurs agricoles sont des responsables de très petites entreprises agricoles bénéficiaires d'un crédit agricole et qui éprouvent des difficultés de remboursement ou non. Cette cible est mieux placée pour nous fournir des informations sur les caractéristiques socio-économiques de l'entreprise et sur l'environnement du travail. Les agents de crédits de l'institution de microfinance sont des responsables de crédits des institutions de financement qui jouent un grand rôle dans le financement des activités agricoles des entreprises. Cette cible nous donne des informations sur les caractéristiques démographiques des entrepreneurs enquêtés et la liste exhaustive des personnes à enquêter.

L'échantillon est composé de 60 entrepreneurs, constitués à partir de la liste exhaustive fournie par la MUFEC qui est spécialisée dans le financement et accompagnement de petites initiatives (commercialisation des produits agricoles, maraichage, transformation des produits agricole, etc.). Cette liste est constituée de 40 (quarante) responsables d'entreprises clients de MUFEC tombés en situation de non remboursement et 20 (vingt) entrepreneurs qui sont en règle en termes de remboursement. Lors de l'enquête de terrain, l'observation, l'entretien et le questionnaire sont les techniques qui ont permis de collecter les données. Dans le but de

confirmer les données collectées, une triangulation a été effectuée. Elle a consisté à l'utilisation d'au moins deux techniques pour collecter certaines données; ou encore, l'utilisation de deux à trois sources d'informations. Les entretiens sont fait à l'aide des guides d'entretiens construits en fonction de nos besoins en nous inspirant des questionnaires et guides élaborés par d'autres chercheurs, et en suivant les recommandations des ouvrages méthodologiques. Ainsi, nous avons administré un questionnaire aux entrepreneurs et il porte sur de grands axes notamment les caractéristiques de l'entrepreneur et/ou de l'entreprise (les compétences techniques, intellectuelles et morales). Egalement un entretien a été fait avec l'agent de crédit de MUFEC concernant les mesures de minimisation des risques des crédits. Comme source de données, il s'agit ici de la revue documentaire qui tend à mettre en lumière ce que d'autres auteurs ont dit sur le sujet. En effet, elle nous a permis d'approfondir nos connaissances théoriques sur notre sujet et de tirer des informations sur les diverses expériences en la matière afin de nous permettre d'être en ligne de mire avec les objectifs de l'étude. Afin d'augmenter la liberté d'expression des enquêtés, l'anonymat a été requis. Elle s'est déroulée pendant la période allant du 04 au 22 septembre 2019. Les rencontres avec les entrepreneurs non défaillants ont été sans grandes difficultés. Après plusieurs discussions avec les agents de crédit et le directeur de MUFEC, un emploi du temps pour la collecte des données a été élaboré. Diverses stratégies ont été mises en place en tenant compte des contraintes de temps auxquelles font face les agriculteurs.

Il nous a été signalé d'ailleurs, des échecs répétitifs des chercheurs pendant la phase de collecte de données du fait des recouvrements qu'effectue la structure pour recouvrer les crédits non remboursés. Tous ces avertissements nous ont poussés à beaucoup de tacts et de vigilance. L'utilisation des contacts téléphoniques et fixation des dates de rencontre avec des différents clients, sont les principales techniques mises en œuvre. En ce qui concerne les clients solvables l'enquête a été facile à leur niveau. La durée de la phase de collecte a été plus longue que prévue à cause de la faible probabilité de rencontrer des entrepreneurs défaillants. Et pourtant, le remplissage du questionnaire qui leur était destiné, n'a duré que trois (03) minutes.

2.2. Définition des variables

La variable dépendante est la variable binaire selon que l'emprunteur ne rembourse pas en intégralité la totalité de la somme due (capital+intérêts) après l'échéance, ou qu'il a remboursé la totalité de celle-ci à l'échéance (gnangoh Zahoui & Roche, 2016). Les principales variables indépendantes sont l'âge et le sexe de l'entrepreneur, les revenus complémentaires, le détournement de l'objet du crédit, l'exploitation agricole, et le crédit insuffisant. L'âge et le sexe selon la littérature constituent des facteurs qui renforcent le remboursement au sein d'une institution de micro finance (D'Espallier, Guérin & Mersland 2011, Bos & Millone 2015; Nzongang et al.2010; Hudon & Ouro-koura 2008, gnangoh Zahoui & Roche, 2016). Le sexe est égal à 1 si l'emprunteur est une femme et 0 sinon. Ainsi, nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'âge et le sexe ont des effets négatifs et significatifs sur le non remboursement du crédit. Les revenus supplémentaires (Honlonkou et al. 2006, Ahlin & Townsend 2007; gnangoh Zahoui & Roche 2016) sont des revenus issus d'autres types d'activité autre que ceux faisant l'objet du crédit ou de l'activité agricole. Il est égal à 1 si l'emprunteur dispose d'autres revenus autres que son activité agricole et 0 sinon. Plus, l'entrepreneur possède d'autres revenus, moins il aura des difficultés du remboursement. Donc nous émettons une association négative avec le non remboursement du crédit.

Le détournement de l'objet du crédit (Honlonkou et al., 2006, gnangoh Zahoui & Roche 2016), c'est lorsque l'entrepreneur dévie le crédit pour une autre activité. Il est égal à 1 si le motif du prêt est lié à ses activités agricoles et 0 sinon. Cela peut compromettre le remboursement du crédit. Ainsi, une relation positive est prévue entre cette variable et le non remboursement du crédit. La variable exploitation agricole concerne les activités de culture du maïs, du sorgho, du mil. Etant donné que l'exploitation se fait dans un milieu agricole, cela montre que ces entrepreneurs maîtrisent bien ces activités agricoles qui peuvent les aider à générer de revenus assortie du remboursement de leurs crédits. Donc, nous prévoyons une association négative entre elles. La variable exploitation agricole prend la valeur 1 si l'emprunteur est dans l'exploitation agricole et 0 sinon. La variable crédit insuffisant

(gnangoh Zahoui & Roche 2016) mesure la taille du crédit. C'est le crédit accordé inférieur au crédit sollicité par l'entrepreneur. Cela peut compromettre la rentabilité de l'activité. Nous prévoyons une relation positive entre le crédit insuffisant et le non remboursement. Cette variable est égal à 1 si l'emprunteur déclare le crédit insuffisant et 0 sinon.

2.3. Spécification du modèle

2.3.1. Modèle économétrique: Modèle de régression logistique

La régression logistique se définit comme étant une technique permettant d'ajuster une surface de régression à des données lorsque la variable dépendante est dichotomique (Desjardins, 2005). Cette régression logistique s'applique au cas où la variable expliquée ou dépendante est qualitative à deux modalités c'est-à-dire une variable binaire. L'objectif des modèles dichotomiques consiste à expliquer la survenance ou la non survenance d'un événement (Hurlin, 2002). Cette technique a pour intérêt majeur de quantifier la force de l'association entre chaque variable indépendante et la variable dépendante, en tenant compte de l'effet des autres variables intégrées dans le modèle. Ce modèle de régression est de type probit ou logit et multiple. Lorsqu'on utilise la loi logistique, on parle de modèle logit tandis que lorsqu'on utilise la loi normale centrée réduite on parle de modèle probit. Il n'y a pas un test économétrique pour choisir entre les deux variables. Toutefois dans la pratique, les résultats de ces deux modèles sont similaires sauf sur de très grands échantillons (Kpodar, 2005). Selon le même auteur, on peut faire la prédiction du modèle, que ce soit un modèle Logit ou un modèle Probit afin d'évaluer sa qualité à prédire les variables 0 et 1 de la variable dépendante. On fixe ainsi un seuil arbitraire de probabilité et on suppose que si la probabilité prédite est supérieure à ce seuil alors la variable dépendante est égale à 1 (événement) et si la probabilité prédite est inférieure à ce seuil, alors la variable dépendante est égale à 0 (non-événement). Ensuite, on compare ces prédictions aux vraies valeurs prises par la variable dépendante. Le seuil utilisé souvent est de 0,5. La moyenne de la variable dépendante peut être également utilisée comme seuil. Dans le cadre de notre article nous avons opté pour le modèle Probit (gnangoh Zahoui & Roche 2016; Hudon & Ouro-koura 2008) pour l'analyse

des données. Nous avons estimé le modèle à travers une équation dont la variable expliquée Y désigne le non remboursement de crédit octroyé. Cette variable Y est une variable binaire qui prend la valeur 1 si le remboursement du crédit n’est pas total après l’échéance et 0 si oui. Le choix du modèle Probit se justifie par le caractère binaire de la variable dépendante, alors que certaines variables explicatives sont continues pour les unes et binaires pour les autres. Godquin (2006) et gnanogh Zahoui & Roche (2016) ont utilisé cette méthode économétrique dans leurs travaux pour l’analyse des facteurs liés au remboursement du crédit. Le modèle théorique estimé se présente comme suit:

$$Y_i = \beta_0 + \sum \beta_i X_i + \varepsilon_i + \dots \dots \dots (1)$$

Avec: Y= le non remboursement de crédit; X = vecteur de variables explicatives; β = coefficients de régression et ε = terme d’erreur. Le modèle empirique se présente comme suit:

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 age + \beta_2 sexe + \beta_3 Autre\ revenu + \beta_4 D\text{étournement de l'objet du crédit} + \beta_5 Cr\text{édit insuffisant} + \beta_6 Exploitation\ agricole + \varepsilon_i \dots \dots \dots (2)$$

La section suivante nous amène à l’analyse des résultats de notre recherche.

3. Résultats de la recherche

Cette partie met en exergue les différentes informations qualitatives et quantitatives collectées sur les groupes de clients. Elles seront présentées sous forme de tableaux et de distribution de fréquences des entrepreneurs solvables versus entrepreneurs défaillants selon leurs caractéristiques, financières et socio-économiques.

3.1. Analyse des données qualitatives

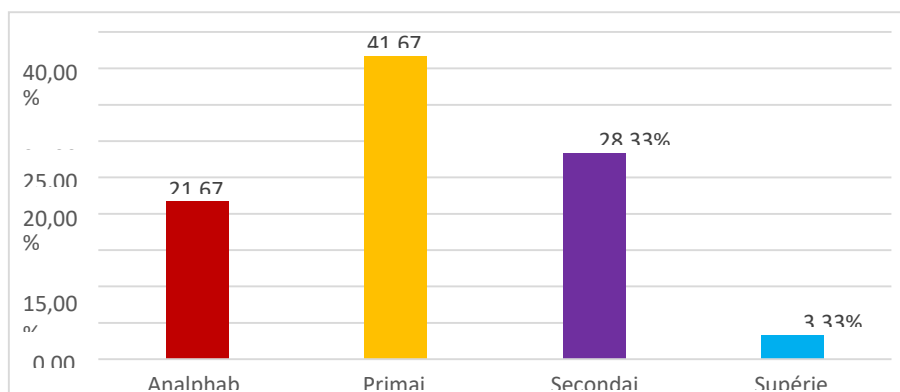
L’analyse des données qualitatives a débuté par l’analyse des caractéristiques des entrepreneurs agricoles du Togo.

3.1.1 Caractéristiques des entrepreneurs agricoles au Togo

La figure 1 indique qu’au Togo, la majorité des entrepreneurs dans le secteur agricole ont un niveau d’éducation faible (le primaire). Elle montre que 41,67% ont un niveau primaire,

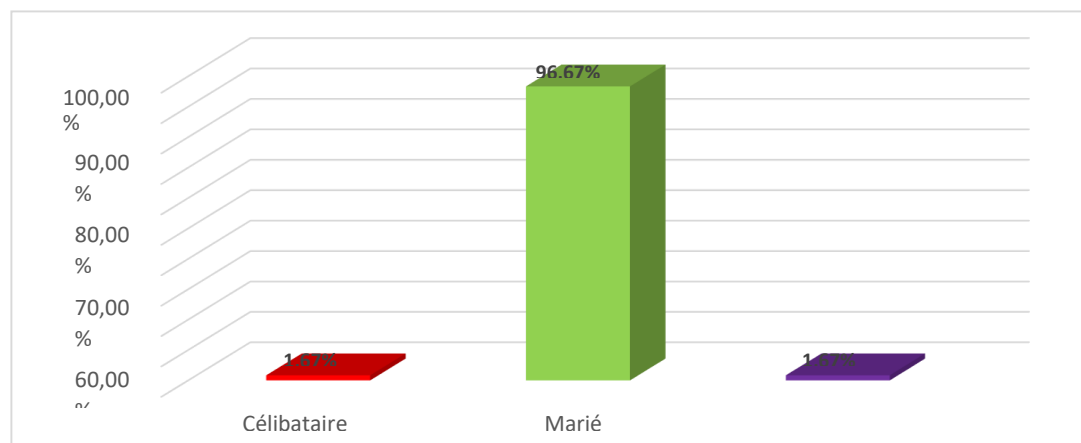
28,33% ont un niveau secondaire, 3,33% ont un niveau supérieur contre 21,67% analphabètes (voir figure1). Seuls ceux qui ont un niveau faible ou qui n'en ont pas du tout se donnent au secteur agricole comme leurs activités de survie et ceci peut expliquer le retard ou le non remboursement des crédits dû au fait qu'ils ne maîtrisent pas les contournements des risques de ce secteur. Les intellectuels ne s'adonnent pas trop à ce secteur. Car selon eux, ce secteur présente beaucoup de risques et ils préfèrent aller dans les autres secteurs d'activités. La forte proportion des entrepreneurs à faible instruction (analphabète, niveau primaire) dans le secteur est la cause des crédits en souffrance. En effet, ces acteurs de bas niveau ne tiennent pas une comptabilité pour leurs entreprises et ceci est l'une des difficultés de la gestion effective de leurs crédits après obtention. Aussi, les entrepreneurs non instruits ont un faible capacité d'utilisation des technologies innovantes.

Figure 1 Répartition selon le niveau d'étude



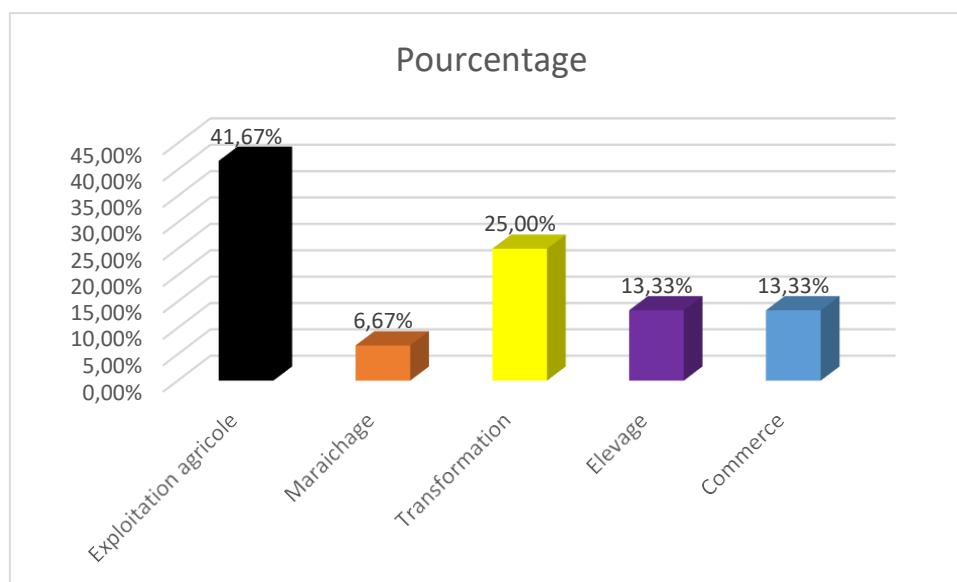
source: Auteur

La figure 2 montre que plus de 96,67% des entrepreneurs enquêtés se sont mariés, et le reste est équitablement réparti entre les divorcés et les célibataires. Ceci prouve que ce sont des mariés qui s'engagent plus dans les crédits agricoles parce qu'ils ont des charges (charges familiales) à supporter. Ceci les pousse à entreprendre afin de générer les bénéfices nécessaires et suffisants pour y faire face. Aussi, les institutions de microfinance ont plus confiance aux mariés du fait de leur expérience en matière de la gestion de leurs familles.

Figure 2 Répartition selon la situation matrimoniale

Source : Auteur

Dans le secteur agricole, près de 41,67% exercent l'activité agricole (culture de maïs, haricot, du mil, sorgho, riz, soja, arachide, sésame), 6,67% se spécialisent dans le maraichage et 25% dans la petite industrie de transformation des produits agricoles et le reste est réparti équitablement entre l'élevage et le commerce (voir figure 3). On constate de ce qui sort de cette figure que la production agricole est la principale activité des demandeurs de crédits auprès de la MUFEC. Ceci s'explique par l'expérience que les acteurs sont dans les activités du domaine avec la diversification des produits agricoles ayant un marché à l'extérieur comme celui de soja, du sésame, de l'arachide, de sorgho suite à la structuration des filières agricoles. Ceci peut être une conséquence des politiques de l'Etat qui soutient la production agricole dans le cadre du Programme National d'Appui au Secteur Agricole (PNASA).

Figure 3 Répartition selon le type d'activité

Source: Auteur

Par rapport à la population enquêtée, le sexe féminin est fortement représenté au sein de la MUFEC. Ainsi, notre échantillon regorge plus de femmes que d'hommes. Le tableau 2 nous montre que 58,33% des entrepreneurs agricoles sont des femmes contre 41,67% d'hommes. Cette proportion s'explique du fait que la MUFEC octroie plus de crédits aux femmes qu'aux hommes comme sa dénomination l'indique "Mutuelle Femme d'Epargne et Crédit". Cette minorité d'hommes dans la MUFEC est due au fait qu'elle était une organisation féminine d'entraide et de tontine. Selon les résultats du tableau 1, le taux de non remboursement est plus fort au niveau des hommes que des femmes (35% contre 31,67% de femmes). Ceci s'explique par le fait que les femmes respectent plus les engagements du contrat de crédit, elles sont très sensibles aux pressions des agents de recouvrement des crédits en souffrance. Ces résultats sont en ligne de mire avec D'Espallier, Guérin & Mersland, 2011, Bos & Millone ,2015, Adalessossi, 2024) qui ont montré que l'octroi des crédits aux femmes donnent un avantage aux IMFs car les portefeuilles de crédit associés à elles sont moins risqués, ainsi que les amortissements et des provisions à pertes sont plus faibles.

Tableau 1 Répartition selon le remboursement par sexe

Variable	Remboursement		Total
	Oui	Non	
Homme	6.67%	35. %	41.67%
Femme	26.66%	31.67%	58.33%
Total	33,33%	66,67%	100%

Source: Auteur

Les résultats du tableau 2 montrent que 21,7% de ceux qui disposent d'un revenu complémentaire ont bien remboursé contre 56,67% qui n'ont pas remboursés. Plus de 81,67% de dirigeants expriment avoir eu d'expérience avant de se lancer dans l'activité financière contre 18,33% qui n'ont aucune expérience avant de se lancer dans le domaine de l'activité économique. Parmi les 81,67% qui ont de l'expérience, 25.00% ont bien remboursé leurs crédits tandis que 56,67% n'ont pas pu rembourser leur dette. Le tableau 3 montre que parmi les 50% d'entrepreneurs qui ont au moins une connaissance en entrepreneuriat, seulement 15% ont pu rembourser leurs crédits tandis que 35% n'ont pas pu les rembourser. En ce qui concerne les connaissances dans la gestion d'une entreprise et du crédit, près de 46,67% n'ont aucune connaissance dans la gestion du crédit alors que dans les 54,33% qui ont une connaissance en gestion de crédit, 13,33% seulement remboursent mieux contre 33,33% qui ne sont pas en règle. 22,7% possèdent un plan de gestion de crédit dès que le crédit est accordé contre 77,3% qui n'ont aucun plan de gestion du crédit. Presque toutes les entreprises enquêtées n'ont aucun service comptable, c'est ce qui explique l'aspect informel du secteur agricole dans la région de la Kara et ceci peut avoir une influence négative sur le remboursement. 35% d'entrepreneurs ont reçu une formation relative à leurs activités contre 65% qui n'ont reçu aucune formation. Seulement 8,3% possède un plan financier pour son entreprise. Le plan d'affaires qui est un élément important dans la planification des activités de l'entreprise, seulement 13,33% des entrepreneurs en possèdent et uniquement 1,67% parmi

eux sont en règle avec la MUFEC. 11,67% des entrepreneurs ont un plan des opérations de l'entreprise. On note généralement que le non remboursement est plus observé au niveau de ceux qui ont des connaissances en gestion. Malgré que la majorité d'entrepreneurs ait des connaissances en gestion, le remboursement est faible à leur niveau. Ceci démontre que la connaissance en matière de gestion ne constitue pas un facteur de décision de remboursement des entrepreneurs car selon l'institution, le non remboursement n'est pas seulement conditionné par la faible rentabilité de l'entreprise mais aussi de la mauvaise foi des emprunteurs.

Tableau 2 Répartition entre remboursement et variables qualitatives

Variable	Remboursement		Total
	Oui	Non	
Expérience acquise	25.00%	56.67%	81,67%
Formation reçue	15.00%	20.00%	35%
Connaissance gestion crédit	13.33%	33.33%	46,67%
Connaissance en entrepreneuriat	15.00%	35.00%	50,00%
Revenu supplémentaire	21.67%	56.67%	78,3%
Model d'affaires	1.67%	11.67%	13,33%
Plan financier	0.00%	8.33%	8,3%
Plan gestion crédit	6.67%	26.67%	33,3% 3
Plan des opérations	0.00%	11.67%	11,67%
Plan d'affaires	1.67%	11.67%	13,33%
Service comptable	0.00%	0.00%	00,00%

Source: Auteur

L'analyse du tableau 3 montre que le taux de non remboursement est plus élevé au niveau de l'exploitation agricole. La population enquêtée est plus concentrée sur l'activité agricole. Mais par contre, le taux de non remboursement est plus élevé à ce niveau. Parmi les différentes activités seul le maraichage a le taux le plus bas dans le remboursement. Ceci peut s'expliquer du fait que ce type d'activité rencontre plus de difficulté du fait de la non maîtrise de l'eau et des techniques culturales.

Tableau 3: Répartition entre remboursement et le type d'activité

Variable	Remboursement		Totaux
	Oui	Non	
Exploitation agricole	15.00%	26.67 %	41.67%
Maraichage	0.00%	6.67%	6.67%
Transformation	15.00%	10.00%	25.00%
Elevage	1.67%	11.67%	13.33%
Commerce	1.67%	11.67%	13.33 %
Total	33.33%	66.67%	100%

Source: Auteur

3.2. L'analyse des données quantitatives

L'analyse des données quantitatives a commencé d'abord avec l'analyse de la statistique descriptive des entrepreneurs agricoles du Togo, puis, les relations entre le non-remboursement des crédits et les variables explicatives ont été établies par régression à travers le modèle probit.

3.2.1 Statistique descriptive

L'analyse du tableau 5 montrent que 100% d'entrepreneurs qui ont recours aux microcrédits de la MUFEC ont l'âge moyen de 42 ans, l'âge maximal de 57ans et l'âge minimal est 27ans avec un Ecart-type de 6,87 ans; le revenu moyen de ces entrepreneurs est de 61 500 fcfa (93,75 euros) avec un revenu maximale de 200 000fcfa (305 euros) et minimal de 15 000fcfa (23 euros) avec un Ecart-type de 43 279,7fcfa. On note également que l'expérience moyenne de chaque dirigeant dans son affaire est de 11ans.

Tableau 5 statistique descriptive des variables quantitatives

Variable	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Age	42,40	6,87	27	57
Nombre d'années d'existence	11,78	7,41	1	25
Nombre ouvriers	2,11	3,16	0	12
Revenu	61500	43279,74	15000	200000
Montant du premier prêt	293500	705057	0	3000000
Montant actuel	753633,3	1854494	50000	8000000

Source : Auteur

3.2.2 Résultats empiriques

Les résultats des analyses de régression du modèle Probit se trouvent dans le tableau 5. Le modèle empirique est globalement significatif avec un pseudo R² qui est de 0.6723 soit 67,23%. Cela traduit que le défaut de remboursement est expliqué à 66,67% par les variables indépendantes incluses dans le modèle. La discrimination est jugée exceptionnelle. Elle reflète la capacité du modèle à différencier les emprunteurs qui sont défaillants et des emprunteurs solvables. Les résultats de l'étude montrent que le non remboursement du crédit des entrepreneurs est significativement influencé par les activités parallèles (autres revenus) pour lesquelles ils n'ont pas sollicité le crédit, le détournement de l'objet du crédit et le secteur d'activité dans lequel l'entrepreneur opère (voir tableau 5) alors que l'âge, le sexe et le crédit insuffisant n'ont aucune influence significative sur le non remboursement. Cela indique que seuls les facteurs internes à l'entreprise (emprunteur) influencent efficacement les difficultés de remboursement des TPE agricoles au Nord du Togo. Ceci confirme notre première hypothèse. En revanche, aucun facteur externe à l'entreprise n'a d'impact significatif sur les difficultés de remboursement des TPE agricoles. Ce qui infirme notre deuxième hypothèse. Les résultats sont en ligne de mire avec les théories développées dans la recherche.

Tableau 5 les facteurs explicatifs du non remboursement des crédits des TPE

Non remboursement = 1 si l'emprunteur n'a pas remboursé la totalité du crédit à l'échéance, 0 si autre

Variables	Coefficients	Ecart type
Age	1.12(-.03529)	.0315537
Sexe	0.52(-.68975)	.4659708
Autre revenu	-2.1(-1.4363^{***})	.5384348
Détournement de l'objet du crédit	1.3(1.3588^{***})	.4960216
Crédit insuffisant	-0.9(-.60097)	.445013
Exploitation agricole	-0.85(-.8358[*])	.4853494
Constante	1.479221	1.45672

Nombre: 60
 LR chi2(6): **229.90^{***}**
 Pseudo R2: 0.666
 Pr>(chi2): 0.000

Source: Auteur

*** indique que le coefficient est significatif au seuil de 1%; ** indique que le coefficient est significatif au seuil de 5% ; * indique que le coefficient est significatif au seuil de 10%.

4. Discussion des résultats

Les résultats empiriques sont discutés dans les lignes qui suivent :

4.1. Discussions des résultats empiriques

Les résultats issus du modèle du probit indiquent que le non remboursement du crédit des entrepreneurs est significativement influencé par les activités parallèles (autres revenus) pour lesquelles ils n'ont pas sollicité le crédit, le détournement de l'objet du crédit et le secteur d'activité dans lequel l'entrepreneur opère alors que l'âge, le sexe et le crédit insuffisant n'ont aucune influence significative sur le non remboursement. Selon la littérature l'âge et le sexe constituent plutôt des facteurs explicatifs du remboursement du crédit. Ceci confirme les travaux de D'Espallier, Guérin & Mersland (2011), Bos & Millone (2015), Adalessossi (2024) qui indiquent que l'octroi des crédits aux femmes donnent un avantage aux IMF car les

portefeuilles de crédit associés à elles sont moins risqués, ainsi que les amortissements et des provisions à pertes sont plus faibles. Awo, Ollabodé & Yabi, (2021) et Sossou et al. (2014) trouvent que l'âge et le sexe sont des facteurs qui déterminent l'accès au crédit agricoles au Bénin. gnanhoh Zahoui & Roche (2016) ont trouvé que l'âge des emprunteurs a un impact positif et significatif sur la performance du remboursement des emprunteurs agricoles. Mais les femmes sont minoritaires dans l'échantillon et représentent 3% contre 97% des hommes. La variable "crédit insuffisant" qui représente la taille du prêt a une influence négative mais n'est pas significative. Les études de Sharma & Zeller (1997) et de Godquin (2006) et gnanhoh Zahoui & Roche (2016) ont trouvé des effets négatifs et significatifs sur la performance du remboursement.

La variable "autres revenus" entretient une association négative et significative au seuil de 1% sur le non remboursement avec une amplitude forte (-2,1). En effet, plus les entrepreneurs opèrent dans plusieurs activités en vue d'obtenir autres revenus, plus ces derniers peuvent l'aider à faire face au remboursement. Les résultats ainsi obtenus confirment les résultats de recherche de (Nzongang, et al. 2010) qui ont trouvé que le revenu complémentaire de l'activité que mènent des femmes bénéficiant du crédit influence négativement et significativement le taux de défaillance dans les remboursements. Ces résultats viennent confirmer ceux de Lanha (2001) et de Honlonkou et al. (2006) qui stipulent l'existence de revenus complémentaires permettent aux femmes disposant des revenus professionnels autres que ceux obtenus avec l'activité faisant l'objet du prêt d'avoir une faible propension à avoir les impayés. Par contre, gnanhoh Zahoui & Roche (2016) ont trouvé que les revenus supplémentaires n'ont aucun effet significatif sur la performance de remboursement des emprunteurs agricoles au sud-ouest de la Côte d'Ivoire.

La variable "détournement de l'objet de crédit" est un déterminant efficace qui a un impact positif et significatif sur le non remboursement du crédit des entrepreneurs agricoles au Togo au seuil de 1% avec une amplitude supérieur à 1. Cela révèle que, plus les entrepreneurs ne détournent pas l'objet du crédit, plus la probabilité du remboursement du crédit n'est confortée. Autrement, plus l'objet du crédit est détourné plus le phénomène de non

remboursement se renforce chez les entrepreneurs. Ce phénomène confirme la théorie de l'asymétrie d'information selon laquelle seul l'emprunteur sait ce qu'il fera réellement du crédit sans que le prêteur ne le sache. Donc, le détournement de l'objet du crédit est un facteur qui renforce le non remboursement du crédit. En l'espèce, MUFEC accorde des crédits à des entrepreneurs individuels et non à des groupements d'entrepreneurs alors que ce genre de crédits est destiné normalement à des emprunteurs moins pauvres. Le fait que la plupart de ces crédits sont destinés à des entrepreneurs individuels, (Navajas, Conning, Gonzalez-Vega 2003) cités dans Hudon & Ouro-koura (2008), Anthony (1997) ne limitent pas le phénomène d'asymétrie d'information comme le feraient les crédits du groupe. Par contre Mushigo, Kanyurhi & Mbonekuba (2019) dans leur étude recommandent les prêts individuels aux entrepreneurs plutôt que les prêts solidaires. Ils justifient leur argument que les membres d'un groupe solidaire partagent rarement leur expérience sur les nouvelles opportunités entrepreneuriales par peur d'être imités par leurs pairs, le montant que l'entrepreneur mobilise à l'intérieur d'un groupe de caution solidaire est faible et ne correspond souvent pas aux besoins financiers des entrepreneurs à haut potentiel de croissance.

Nos résultats s'expliquent par le fait que certains entrepreneurs croient en certaines activités et sont conscients que les institutions financières ne financent pas ces activités. Ainsi, ils se voient dans l'obligation de forger un projet qu'ils remplaceront lors de l'exécution. Donc, les fonds détournés pour réaliser une autre activité peuvent ne pas produire des revenus pour rembourser le crédit sollicité. Cela peut être expliqué aussi du fait que, la bonification des crédits agricoles par l'Etat togolais en vue de réhausser le secteur agricole amène les microfinances à adapter leur crédit à tout individu pour ne pas marginaliser ceux qui ne sont pas éligibles au crédit bonifié par l'Etat. Ceci encourage l'entrepreneur non agricole qui n'a aucune notion du secteur et pourtant vient solliciter du crédit agricole parce qu'il est moins cher et il va l'investir dans un secteur non agricole où il peut ne pas s'en sortir pour faire face à ses exigibilités financières.

En fin, la variable "exploitation agricole" entretient une relation négative et significative

avec le non remboursement. Cette étude montre que plus les entrepreneurs opèrent dans l'exploitation agricole, plus ils sont susceptibles de rembourser leur crédit. Ce résultat peut être expliqué par le fait que la zone d'étude est une zone rurale et que les entrepreneurs ont acquis des expériences dans l'exploitation agricole plus que dans d'autres activités. De plus, de nos jours, les cultures des exploitations agricoles (maïs, soja, arachide, sésame etc..) ont des marchés tant nationaux qu'internationaux qui permettent aux entrepreneurs de réaliser des revenus plus conséquents. Cette étude est en ligne de mire avec les travaux de Honlonkou, Acclassato et Quenum (2006) sur les déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de micro finances au Bénin qui stipulent que le type d'activité est un facteur déterminant du remboursement. Ces résultats confirment notre première hypothèse et sont en parfait symbiose avec les théories évoquées (asymétrie d'information, rationalité limitée) dans cet article et les renforcent d'avantages. Comme implications politiques et économiques, plus un emprunteur a de revenus supplémentaires moins il a des problèmes de remboursement de son crédit. Plus, un agriculteur détourne l'objet de crédit, plus il a des soucis de remboursement de son crédit. Par ailleurs, les emprunteurs qui pratiquent les cultures de sésame, arachide, de soja et autres améliorent leur performance de remboursement.

Conclusion

Une bonne performance en matière de remboursement est cruciale pour la pérennité de l'entreprise et l'élargissement de l'accès aux services financiers. Le problème de non remboursement est devenu très récurrent dans les microfinances en général et dans les entreprises agricoles en particulier. L'objectif de notre article est d'analyser les facteurs explicatifs du non remboursement des crédits octroyés aux TPE agricoles. L'analyse des données issues de notre enquête concernant 60 entrepreneurs par l'analyse qualitative et celle quantitative (méthode de probit), révèle que le revenu supplémentaire, le détournement de l'objet de crédit, la spécialisation dans le type d'activités sont entre autres les facteurs explicatifs du non remboursement des crédits octroyés aux TPE agricoles au Togo. Avoir des revenus supplémentaires autres que les revenus issus de l'activité faisant l'objet du crédit aide

l'entrepreneur agriculteur à rembourser ses prêts agricoles. Le détournement de l'objet du crédit constitue un facteur non négligeable qui renforce le phénomène de non remboursement des entrepreneurs agricoles au Nord du Togo.

Au regard de ces résultats et des implications sus mentionnées précédemment, les IMF doivent promouvoir le développement de l'entrepreneuriat agricole en mettant en place le dispositif d'un bon suivi et d'une bonne gestion de crédit afin de bien assurer leur mission sociale et financière, accorder une attention particulière à l'examen du dossier de demande de crédit agricole afin de déterminer les bons clients en général, Spécifiquement, la MUFEC doit orienter davantage les offres de crédit vers les clients disposant d'une expérience dans l'activité qui fera l'objet de demande du crédit. Elle doit aussi débloquer les crédits par tranche et suivre son utilisation selon l'objet du crédit afin de restreindre son détournement.

Par ailleurs, l'Etat Togolais devra former spécifiquement les emprunteurs agricoles sur la rentabilité de chaque maillon de chaîne de valeur afin qu'ils puissent se spécialiser dans le maillon qui leur rapportera plus de rendement.

La limite de notre travail réside sur le fait que l'étude s'est réalisée sur une seule IMF et que la taille de l'échantillon est moindre. Il serait souhaitable d'élargir cette étude sur d'autres structures et augmenter la taille de l'échantillon. Mais les IMF qui financent le secteur agricole sont à compter au bout du doigt et la plupart des IMF dans la région ne financent pas les activités agricoles. Notre attention s'est focalisée sur les entrepreneurs agricoles car c'est un secteur qui joue un rôle clef dans l'économie du Togo et qui rencontre des problèmes de financement. Mais cette limite en aucun cas, ne remet pas en cause les résultats issus de cette étude. Nous comptons dans le futur approfondir cette étude en associant d'autres secteurs d'activités (commerce et artisanat) dans toutes les régions économiques du Togo afin de faire une comparaison et une généralisation des résultats.

Bibliographie

- Abalo, J., Varela, J., & Manzano, V., «Importance values for Importance–Performance Analysis: A formula for spreading out values derived from preference rankings», 2007. *Journal of Business Research*, n°2, février, p.115-121.
- Abalo, K., & Banque Africaine de Développement; Nations Unies. Commission Economique pour l'Afrique. (2007). Importance de la microfinance dans le financement des microentreprises au Togo. In *Conférence économique africaine* (Vol. 2007).
- Abdou, A. W (2010) La microfinance et sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des adhérents; cas de la préfecture de Tchaoudjo dans la région centrale du Togo. Mémoire de Maitrise.
- Adalessossi, K. «What are the determinants of the financial and social performance of MFIs in Togo? Does gender borrower matter on financial performance? »,2024. *Finance Research Letters*, n°A, April, p.1-13
- Ahlin, C. et Townsend, R. M.« Usingrepayment data to test across models of joint liability lending »,2007 *Economic Journal*, No. 517, pp. F11-F51.
- Anthony, D. L., «Micro-lending Institutions: Using Social Networks to Create Productive Capabilities »,1997. *International Journal of sociology and social Policy*. no 7/8, juillet, p.156-178
- Awo, J. M. S., Ollabodé, N., & Yabi, J. A., . «Déterminants de l'accès aux crédits agricole par les producteurs d'anacarde au nord-Bénin»., 2021. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, n°4, novembre, p. 1605-1618.
- BCEAO (2017,2020,2023).<https://www.bceao.int/fr/publications/etudes-realisees-dans-le-secteur-de-la-microfinance>
- Bos, J. W., & Millone, M. (2015). «Practice what you preach: Microfinance business models and operational efficiency». 2015. *World Development*, juin, p.28-42
- Cirad (2002), Séminaire international sur le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation, Dakar, Sénégal, 21-24 Janvier 2002 <https://agritrop.cirad.fr/509938/2>

- Conning, J., «Prêt de groupe, aléa moral et création d'une garantie sociale», 1997. *Revue d'économie du développement*, n°2, p 65-101.
- Desjardins, J., «L'analyse de régression logistique», 2005. *Tutorial in quantitative methods for psychology*, n°1, p.35-41.
- D'espallier, B., Guérin, I., & Mersland, R., «Women and repayment in microfinance: A global analysis», 2011. *World Development*, n°5, may, p.758-772
- Elégbédé, T. (1999), Etude sur les impayés des CLCAM en zone urbaines. *FECECAM, Cotonou, Bénin*.
- Elloumi, A., & Kammoun, A., «Les déterminants de la performance de remboursement des microcrédits en Tunisie», 2013. *Annals of Public and Cooperative Economics*, » n°3, august, p,267-287.
- Fenu/Pnud/Togo (2007). Etude d'impact relative à la satisfaction des clients par rapport aux services financiers et non financiers offerts par les IMF DU Togo, Rapport d'étude, Lomé, 75 pages
- Ghatak, M., «Group lending, local information and peer selection», 1999 *Journal of development Economics*, n°1, p.27-50.
- gnangoh Zahoui, J., & Roche, S. P., «Problématique de remboursement des crédits dans des systèmes financiers décentralisés: cas des prêts aux agriculteurs dans le sud-ouest de la cote d'ivoire», 2016. *Finance & Finance Internationale*, n°5, juillet, p.1-18.
- Godquin, M. (2006), *Finance rurale au Bangladesh et aux Philippines* (Doctoral dissertation, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, avril, p.338).
- Honlonkou, A. N., Acclassato, D. H., & Quenum, C. V. C., «Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin», 2006. *Annals of Public and Cooperative Economics*, n°1, p.53-81.
- Hudon, M., & Ouro-koura, T., «Etude Des Facteurs Contingents Du Taux De Remboursement au Sein D'Une Institution De, Microfinance: Le Cas Du Togo», 2008. *Annals of Public and Cooperative Economics*, n°2, may, p.301-322.

- Hurlin, C., 2002. Cours d'économétrie des données de panel. *Université d'Orléans, niveau masters, Orleans*.
- Kpodar, K., 2005. Manuel d'initiation à Stata (Version 8). *Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI), Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Clermont-Ferrand, 97p*.
- Mayoukou, C., 2007, Innovation financière solidaire: application au cas de la microfinance, dans C. Mayoukou (éd.), *Entrepreneuriat et Innovations*, Le Harmattan, Paris, pp. 425-436.
- Morduch, J., «The microfinance schism», 2000. *World Development*, n°4, April, p.617-629.
- MUFEC (2019,2020). Rapport sur la situation financière de Mutuelle Epargne et Crédit
- Mushigo, B. H., Kanyurhi, E. B., & Mbonekuba, W. B., «Relation entre la Microfinance et la Performance Perçue des PME: Rôles Médiateur et Modérateur de l'Opportunité Entrepreneuriale et de la Prise de Risque», 2019 *Finance Contrôle Stratégie*, n°-4, p.80.
- Lanha, M., «Le prêt de groupe de caution solidaire: Typologie, efficacité et mesure empirique», 2001 *Orléans, Laboratoire d'Economie d'Orléans*, Août, p.1-35.
- Lobez, F. (1997). *Banques et marchés du crédit*. Presses universitaires de France.
- Navajas, S., Conning, J., & Gonzalez-Vega, C., «Lending technologies, competition, and consolidation in the market for microfinance in Bolivia, » 2003. *Journal of International Development: The Journal of the Development Studies Association*, n°6, p.747-770.
- Nsengiyumva, A. T., Manirakiza, D., & Nimubona, F., «Déterminants de l'offre des crédits agricoles: cas des micro-finances au BURUNDI», 2018. *Finances, Agriculture Et Assainissement*, n°17, avril, p.10-300
- Nzongang, J., Djoutsa, L., Wamba, A., & Taoudjou, N. A. (2010). Détermination des impayés dans les institutions de microfinance en zone urbaine: le cas du réseau MUFFA (Mutuelle des Femmes Africaines) au Cameroun. *JEL D82 G, 14*, G21.
- Nzongang, J., Djoutsawamba, L., & Nimpa, A. T., «The determinants of loan delinquency in urban microfinance institutions in Cameroon», 2014. *Savings and Development*, n°1,

- p.69-88.
- Oubraham, F., Bédrani, S., & Belhouadjeb, F. A., «La bonification du crédit favorise-t-elle vraiment le financement des exploitations agricoles? », 2021 Cas de la wilaya de Laghouat en Algérie. *Cahiers Agricultures*, n°23, mai, p.8.
- Roppa 2018, Etude sur les mécanismes / outils nationaux et régionaux du financement du secteur agricole et rural en Afrique de l'Ouest. http://roppa-afrique.org/IMG/pdf/004-synthese_regionale-v5_bdef.pdf, novembre, p.96
- Sharpe, S. A., «Asymmetric information, bank lending, and implicit contracts: A stylized model of customer relationships», 1990. *The journal of finance*, n°4, p.1069-1087.
- Sharma, M., & Zeller, M., «Repayment performance in group-based credit programs in Bangladesh: An empirical analysis», 1997. *World Development*, n°10, p.1731-1742.
- Soglohoun, N.,2008, Etude et analyse du risque de crédit dans une institution de microfinance: Cas de PADME-Bénin. *Mémoire de cycle II: ENEAM, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)*, p.142
- Soglohoun, A. E., & Lontchedji, D. N.,2000, La problématique de recouvrement des créances dans le réseau FECECAM-Bénin: cas de la CLCAM Aplahoué. *mémoire de maîtrise es sciences économiques, FASJEP, Université Nationale du Bénin*.
- Sossou, C., Dogot, T., Lebailly, P., Adjovi, G., & Coulibaly, O., «Analyse des déterminants de l'accès au crédit des exploitations agricoles au Bénin», 2014. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAD)*, n° spécial, décembre, p.27-35.
- Stiglitz, J., et Weiss, A., «Credit rationing in markets with imperfect information»,1981 *American Economic Review*, n°3, p.393-410.
- Varian, H. R. (1992). *Microeconomic analysis* (No. 338.5 V299m 1992). WW Norton.
- Verstraete, T., 2003, *Entrepreneuriat et Business Model* - [WWW Document]. URL <http://thierry-verstraete.com/entrepreneuriat-business-model/> (accessed 6.12.19).
- Voukeng, G. B.,2016, Analyse des causes des impayés dans le processus d'octroi de crédit dans les institutions de microfinance au Cameroun: cas de la Bourse d'Epargne et de

Crédit (BEC), Memoire de Master, Liège, p.92. URI/URL:
<http://hdl.handle.net/2268.2/1941>

- Wamba, S. F., Lefebvre, L. A., Bendavid, Y., & Lefebvre, É., «Exploring the impact of RFID technology and the EPC network on mobile B2B eCommerce: A case study in the retail industry», 2008. *International Journal of Production Economics*, n°2, avril, p.614-629.
- Wamba, L. D., Mbaduet, J. F., Sahut, J. M., & Thraya, M. F., «La caution solidaire garantit-elle encore le remboursement des crédits dans les institutions de microfinance? », 2015. *Gestion 2000*, n°6, p.73-94.
- Wampfler, B., 2002, Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation: quelle contribution de la microfinance? Séminaire international sur le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation, Dakar, Sénégal, 21 -24 Janvier 2002.